



Le souci de préserver l'environnement

■ Diminuer leur empreinte carbone, c'est-à-dire leurs émissions directes ou indirectes de gaz à effet de serre, est une préoccupation grandissante des entreprises.

Parler, se déplacer, se nourrir : la moindre des activités humaines engendre des émissions de CO2 (gaz carbonique). Ce phénomène naturel a commencé à devenir néfaste pour la planète avec l'essor de l'industrialisation. Elle a en effet démultiplié la production de CO2, qui est l'un des principaux gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement climatique. L'objectif est désormais de diminuer ces derniers partout dans le monde. En France, l'objectif fixé par les pouvoirs publics est une réduction par 4 d'ici à 2050. Chacun d'entre nous peut y contribuer en prenant la mesure de son "empreinte carbone", et en décidant de la limiter. Comment ? En prenant les transports en commun plutôt que sa voiture, en privilégiant les énergies renouvelables pour s'éclairer et se chauffer,



À Courtabœuf, entre autres initiatives, J.M. Bruneau a acheté quatre voitures électriques pour circuler sur son site.

en utilisant des ampoules basse consommation, en éteignant la lumière en quittant une pièce, etc. De leur côté, plusieurs entreprises ont commencé à réduire leur production de CO2. Première étape : faire le point sur celle-ci, en se basant sur une méthode élaborée par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) : le Bilan carbone TM. Celui-ci passe au crible toutes les émissions, directes ou indirectes, de l'entreprise, depuis l'électricité qu'elle achète jusqu'aux moyens de transport de ses salariés et de ses clients et au mode d'élimination de ses déchets... En résumé, tous les processus nécessaires à son activité, y compris ceux qui se dérou-

lent hors de ses locaux. « Nous avons réalisé notre premier bilan carbone en 2008, sur l'ensemble de nos activités liées à l'exploitation de notre site (bâtiments, énergie, mode de transport des produits sur notre site et de livraison vers nos clients)... », explique Alain Cheille, directeur clientèle, qualité et environnement, en charge du développement durable chez J.M. Bruneau. Après cet "inventaire", qui a abouti à un total de 28 524 tonnes, l'entreprise a décidé de compléter les mesures de réduction d'énergie déjà en place auparavant. Pour circuler sur son site, elle a ainsi acheté une quatrième voiture électrique (économie

de 1,5 tonne de CO2 pour chacune). Elle a aussi installé des radars de détection de coupure de courant dans les lieux de passage, entrepris de former ses livreurs à l'éco-conduite, etc. « Dans ce domaine, les petits ruisseaux font de grandes rivières », souligne Alain Cheille. Le résultat : une baisse totale de 7 % de sa consommation par rapport à l'année 2004.

Les entreprises peuvent aussi compenser leurs émissions par les économies qu'elles réalisent. Le groupe Semardel, à Vert-le-Grand, dont la spécialité est le traitement des déchets, peut ainsi soustraire du total de ses émissions (112 400 tonnes équivalent carbone), calculées grâce à son premier bilan carbone, en 2009, 47 000 tonnes représentant la valorisation de certains déchets. Un bienfait pour la planète autant que pour le budget des sociétés, qui devraient bientôt faire l'objet de nouvelles taxes, calculées en fonction de critères environnementaux, ou d'obligations comme celle d'afficher sur leurs produits leur impact environnemental.

• "Entreprises et changement climatique - Défis sectoriels et perspectives pour une approche globale" : www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/changement-climatique

Création d'entreprise

Session d'informations collectives pour la création d'entreprise le 2 mars, de 9h à 17h, à la CCIE à Evry.

Aide à l'export

Sessions de sensibilisation pour les nouveaux exportateurs en présence d'experts sur toutes les thématiques de l'international le 2 mars, à partir de 9h, à la CCIE.

Session de veille sur Internet

Où trouver de l'information sur mes concurrents, les marchés, sur les technologies existantes ou à venir ? Comment identifier de nouveaux clients ou des partenaires potentiels ? Pour répondre à toutes ces questions, rendez-vous le 11 mars, à 14h30, à la CCIE.

Matinale RH

Sur le thème "Recruter et manager les jeunes", le 23 mars, de 9h15 à 12h, à la CCIE.

Piloter et optimiser la gestion courante de votre entreprise

Pour améliorer la trésorerie disponible de votre entreprise, mettre en place des indicateurs d'activité pertinents, évaluer les conséquences de vos investissements, etc. Et plus d'infos sur le dispositif Pilot'PME. Rendez-vous le 25 mars, de 9h à 11h, à la CCIE.

Rendez-vous de l'entrepreneur

Sur le thème "Auto-entrepreneur, entreprise individuelle ou SARL : comment choisir ?", le 30 mars à la CCIE.

Document unique sur l'évaluation des risques : êtes-vous à jour ?

Quelles méthodes pour identifier, gérer et prévenir les risques ? Comment mettre à jour son document unique ? Comment répondre à l'obligation d'affichage du document unique ? Le 30 mars, de 9h à 11h, à la CCIE.

• CCI Essonne, 2, cours Monseigneur-Roméro à Evry. Plus d'infos sur Internet : www.essonne.cci.fr

■ Un accompagnement sur mesure

SERVICES

■ La compagnie aérienne multiplie les initiatives pour baisser ses émissions de CO2

Zoom

Réaliser un Bilan carbone avec la CCIE

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE), qui a réalisé son propre Bilan carbone en 2008, met son expérience au service des entreprises qui souhaitent initier cette démarche. En partenariat avec le Conseil général et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, elle leur propose de participer à l'action Bilan carbone Essonne. La première, en cours actuellement, s'adresse à 16 entreprises de toutes tailles et activités, qui recevront pendant six mois un accompagnement en sessions collectives et séances de conseil individuel. Ipsen Innovation est l'une des 13 premières entreprises inscrites à cette opération. Cette PME de 180 salariés, implantée à Courtabœuf, est un établissement de recherche et de développement appartenant au groupe pharmaceutique fran-

çais Ipsen (4 000 personnes). « Notre groupe a fixé à tous ses sites l'objectif de réaliser leur Bilan carbone d'ici à fin 2010. Nous avons intégré l'action proposée par la CCIE en octobre dernier et nous en sommes à la phase de collecte des informations. C'est un des points les plus difficiles. Nous devons par exemple prendre en compte les déplacements de nos visiteurs... qui sont très nombreux. La CCIE nous a remis pour cela un formulaire de recueil de données qui permettra à l'Ademe de convertir celles-ci en émissions de gaz à effet de serre », remarque Marie-Anne Barthélémy, responsable du service environnement, santé et sécurité au travail d'Ipsen Innovation.

• Renseignements : Pierre-Olivier Viac, service développement durable.

« Dès la création de Transavia, en 2007, il a été décidé de mettre en place des bonnes pratiques en matière d'environnement », souligne Lionel Guérin, directeur général de cette compagnie aérienne dont le siège est à Paray-Vieille-Poste. Chaque journée, ses avions décollent d'Orly pour 17 à 26 destinations du bassin méditerranéen principalement. « Il est souvent reproché aux compagnies low-cost comme la nôtre de pousser les clients à voyager et donc à consommer du CO2. C'était une incitation supplémentaire à comptabiliser systématiquement nos émissions pour ensuite élaborer des plans de réduction », poursuit Lionel Guérin.

Transavia en est à son 2^e bilan carbone. Comme c'est le cas pour la plupart des compagnies aériennes, les avions sont responsables de 90 à 95 % de



Chaque jour, Transavia dessert de 17 à 26 destinations au départ d'Orly, principalement sur le bassin méditerranéen.

la production totale de gaz de l'entreprise. Transavia.com a donc agi en conséquence : occupation maximale des sièges, réduction de la vitesse de croisière, procédure de descente continue, moins gourmande que la traditionnelle descente par paliers, utilisation du groupe électrogène de l'avion dès l'arrivée au sol, pour économiser le fuel... « Il s'agit d'une succession de petites choses qui, mises bout à bout, ont eu un effet à la fois sur les

émissions de CO2 et sur les coûts. En effet, une baisse de la consommation de 1 % se traduit par plus de 500 000 euros d'économie par an ! », souligne le dirigeant.

La sécurité avant tout

Pour autant, la compagnie s'impose une limite : « Nous ne faisons évidemment aucune impasse sur la sécurité, notre première mission, et nous opti-

misons nos coûts de production dans le respect du service à nos clients. Ceux-ci s'estiment d'ailleurs satisfaits à plus de 8,5/10. »

Cette société de 300 salariés a aussi passé au crible les activités du siège. Dématérialisation de documents comme les factures, réduction de l'affichage publicitaire au profit d'Internet, utilisation de voitures de fonction limitées à 6 CV... ont permis de réduire de près de 10 % les résultats d'un bilan à l'autre, en dépit du doublement des effectifs. « Ce n'est pas vécu comme une contrainte. C'est une démarche collective intégrée à notre management. En permanence, nous cherchons des idées pour mieux faire. Nous sommes aussi à l'écoute de nos clients. A leur demande, nous avons notamment mis en place un système de covoiturage pour les départs très matinaux », précise Lionel Guérin.